NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

JULOT ET SA PETITE EUGENIE. — 1. L'intéressée est majeure et peut donc se dispenser du consentement de ses parents. Elle doit simplement leur adresser une sommation respectueuse, par l'intermédiaire d'un notaire. — 2. Le mariage pourra être célébré 10 jours après la signification aux parents de l'acte respectueux.

UNE VICTIME DE LA GUERRE DU PONT-DE-MARCQ. A. E. H. — Vous pouvez écrire au président de la Ligue dont il s'agit, 48, rue de la Chaude Rivière, à Lille.

RITIN L'ELEGANCE. — 1. Quarante et un francs par an, si la valeur locative annuelle de votre maison n'excède pas cent francs. — 2. Aucune réduction dans ce cas. — 3. Oui. — 4. Cela dépend de la nature du commerce et de son importance. Dans ce cas d'ailleurs, le montant de votre patente de marchand ambulant serait déduit du montant de votre patente comme marchand sédentaire. — 5. Le contrôleur de votre circonscription est M. Chaudron, 19, rue Turgot, à Lille.

UN VIEILLARD CURIEUX. — La délibération du Conseil municipal relative à cet objet n'est pas encore approuvée. Ceci ne saurait vraisemblablement toutefois tarder. Encore un peu de patience.

H. G. R., 43e R. I. — 1. Le délai est de cinq ans en matière correctionnelle (art. 636 du code d'instruction criminelle. Ce délai part du jour où le jugement de condamnation est devenu définitif. — 2. Il faut demander votre réhabilitation. Un délai d'épreuve de six ans, à dater du jour où la condamnation est prescrite est imposé à l'intéressé avant de demander se réhabilitation. Au cours de ce délai de six ans, il faut que l'intéressé réside au moins trois ans dans le même arrondissement, et dans la même commune pendant les deux dernières années. Quand ces conditions sont remplies, il faut adresser au procureur de la République une requête faisant connaître la date de la condamnation, ainsi que les lieux de résidence depuis la prescription de la peine. C'est la Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel qui statue à huis clos.

UN LOCATAIRE PAR TROP ECORCHE, N° 1. — 1. Oui. — 2. Mais vous pouviez éviter l'augmentation en demandant, dans les 20 jours de l'avis donné par le propriétaire, la prorogation par huissier. Il est trop tard si vous avez laissé expirer ce délai.

PAUL ET SOPHIE, N° 8. — Vous pouvez indépendamment de la pension attribuée à la veuve, obtenir l'allocation annuelle renouvelable d'ascendant (800 francs par an), et vous êtes française, âgé de 55 ans au moins et non inscrite au rôle de l'impôt sur le revenu. Faites constituer un dossier à la mairie.

JEANNETTE QUI AIME SON MAURICE DU 54e. — Vous ne pouvez emporter que 1.000 fr. au maximum.

UNE MERE PLEINE DE CHAGRIN, N° 108. — Vous n'avez droit qu'à une réduction de 50 % en 3e classe, sur un voyage aller et retour. Faites une demande à la gare de départ en joignant un extrait de décès de votre fils et un certificat d'indigence délivré par le maire.

N° 35, M. A. — Non, vous n'auriez pu avoir droit à ce secours que si vous aviez obtenu du président du tribunal civil, une pièce établissant que vous aviez en réalité servi de père au défunt.

DEUX FRERES EN COLERE, A FIVES. — Il peut vous donner valablement congé ; mais si vous ne trouvez pas de logement, vous pouvez obtenir un délai d'un an au maximum pour chercher une maison. Il faut vous adresser au juge de paix pour obtenir ce délai.

UN OUVRIER ENNUYE, N° 15. — 1. En vertu de la loi du 23 mars 1908 (modifiant les paragraphes 2 et 3 de l'article 605 du Code de commerce), vous serez réhabilité de droit, sans avoir à remplir aucune formalité, lorsqu'il se sera écoulé dix ans depuis la déclaration de liquidation judiciaire. — 2. Pour pouvoir vous répondre nettement, il faudrait savoir comme c'est terminée votre liquidation judiciaire. Avez-vous obtenu votre concordat ? Si oui, vous n'avez rien à craindre.

N° 44. UN EMBETE PAR SON PROPRIETAIRE. — Comme sinistré, vous avez droit à une prorogation en vertu de la loi du 4 mai dernier. Il faut immédiatement voir un huissier pour faire faire à votre propriétaire la notification prévue par la loi. En faisant en temps voulu cette démarche, vous serez assuré de rester dans votre maison, sans augmentation de loyer, jusqu'au 24 octobre 1921.

MORCHIPONT G., BRIGADIER 112e R. A. L., 6e BATTERIE. — 1. Certaines unités ont accordé cet avantage à vos camarades, mais c'est à tort, paraît-il, qu'elles l'ont fait. Au surplus, cette affaire a fait l'objet d'une question écrite d'un sénateur au ministre de la guerre. Nous ne manquerons pas de communiquer à nos lecteurs la réponse du ministre. — 2. La classe 18 sera démobilisé du 10 au 15 juin prochain.

D. D. UNE ENNUYEE DE DOUAI, 1920. — Notre prorogation pourra être opposée au nouveau propriétaire, quelles que soient les intentions de ce dernier.

UN CHEMINOT, J. R. — 1. Il peut vous augmenter. — 2. Mais vous avez la faculté de demander, dans les 20 jours, la prorogations prévue par l'article 56 de la loi du 9 mars 1918. L'intervention d'un huissier est indispensable. — 3. A notre avis, oui ; mais la question, dans ce dernier cas, pourrait être contestée. Il faudrait alors faire trancher le litige par la commission arbitrale.

MARIE-LOUISE, 2. — Non, vous n'avez rien à craindre de ce côté : la pension vous est due, quelle que soit votre situation de fortune.

DONT IL FAUT ETRE SUR. — 1. Tout dépend de l'arrangement intervenu à l'époque entre les co-partageants. Le point qui vous intéresse a dû être formellement précisé dans le contrat passé précédemment. — 2. Non, parce que vous avez été démobilisé avant l'armistice.

C. G. T., 7.059. — Oui, mais vous êtes en droit de demander une forte réduction de loyer, en raison de la privation de jouissance presque totale qui vous est imposée. Appelez sans tarder votre propriétaire devant la commission arbitrale qui fixera la quotité de votre dégrèvement.

HELICE. — Certaines communes ont organisé des magasins municipaux de ravitaillement ; mais elles n'y étaient pas tenues et cette manière de faire est loin de s'être généralisée. Il existe d'autre part un office départemental de ravitaillement qui fonctionne sous l'autorité du préfet et dont l'action s'étend à tout le département ; mais les jours de cet organisme sont comptés.

NENETTE ET BINTINTIN, N° 7 A LESQUIN. — Ecrivez au général commandant le 1er corps d'armée, 14, rue Négrier, à Lille. Vous aurez à joindre à votre demande un extrait de votre acte de mariage, un certificat de vie de l'enfant, ainsi qu'un certificat de bonne vie et mœurs concernant votre mari.

CHARLOTTE MOUCHETTE. — 1. Oui, si cet enfant est reconnu. — 2. Il vous est impossible de vous marier tant que votre futur n'aura pas atteint sa majorité, à moins que d'ici là sa mère ne lui donne son consentement.

CALONNE. UN OUBLIE. — Le Ministre de l'Intérieur vient de faire signer un décret accordant un délai de deux mois aux habitants des régions libérées pour réclamer le rappel d'allocation militaire. Faites donc immédiatement votre demande de rappel, demande que vous adresserez au préfet (par lettre recommandée). Ne laissez surtout pas passer ce délai de deux mois, car sans cela vous n'auriez plus rien à espérer.

OUI, MAIS VOUS ETES DES BOUFFEURS DE BLANC, N° 23. — Vous avez eu tort d'accepter l'augmentation de loyer. Vous êtes considérée comme nouvelle locataire et le propriétaire peut encore vous augmenter de même qu'il peut vous donner congé.

UNE MERE BIEN DESOLEE, BARLIN, N° 131, A. T. — C'est à vous qu'il appartient de faire toutes les démarches pour toucher les avances sur dommages de guerre. Toutefois, vos enfants sont fondés à réclamer la part de leur père, c'est-à-dire la valeur de la moitié de l'indemnité qui vous sera ultérieurement allouée. Si vous aviez des difficultés avec eux, il faudrait soumettre le différend au juge de paix.

APRES NEW-YORK JE LIS NINI SOLEIL, M. D., 43, R. D. C. — 1. Non, car il n'est pas locataire. — 2. Appelez vos locataires devant le juge de paix qui fixera, pour chacun d'eux, la dette à laquelle ils devront payer. — 3. Ecrivez au directeur de la caisse autonome qui, seule, possède les éléments permettant d'établir votre compte. Il vient d'être accordé aux habitants des régions libérées, un nouveau délai. Votre femme doit donc immédiatement adresser sa demande au préfet, par lettre recommandée. Mais qu'elle ne tarde pas si elle veut que sa requête soit prise en considération. — 5. Du 10 au 15 juin prochain.

MADAME VEUVE D., CASERNE DES DOUANES, S.-s-L. — Oui, vous devez payer cette dette. Mais vous avez la latitude d'attendre, car actuellement, le moratorium n'est pas encore levé.

FLEUR DE MISERE, 1901. — Nous pensons que vous n'aurez guère de difficultés pour donner un emploi de l'espèce : les administrations hospitalières éprouvent en effet des difficultés pour recruter le personnel de cette catégorie. Vous pourriez vous adresser, soit à l'administration des hospices civils de Lille, 41, rue de la Barre, à Lille, soit au docteur Raviart, directeur médecin en chef de la Clinique départementale, 95, rue d'Esquermes, à Lille ; soit à M. Vancauwenberghe, président du Conseil d'administration du sanatorium maritime de Zuydcoote (Nord) ; soit enfin à M. Boulin, directeur de l'office régional de placement, 34, rue Brule-Maison, à Lille.

UN POILU D'ARRAS SANS BARBE, R. A. T. — 1. Elle n'a droit qu'à la moitié du mobilier. — 2. Non, il doit partager avec ses co-héritiers. S'il s'élevait des difficultés, il faudrait les soumettre au juge de paix, compétent pour les trancher.

UN AMI DE BAPTISTE, 32, CARVIN. — 1. Oui, elle a été publiée au journal officiel du 5 mai 1920. — 2. Nous ne le pensons pas. Il vous appartient d'ailleurs de demander l'exonération à la commission arbitrale, seule compétente pour statuer. — 3. Non, si vous avez soin de demander immédiatement la prorogation à votre propriétaire, par ministère d'huissier.

M. V. D., CYSOING. — Avec le scrutin de liste, les députés n'ont plus une circonscription déterminée. Mais vous pouvez écrire, soit à Lebas, maire de Roubaix, soit à Inghels, à Tourcoing.

D. E., 24, 2. — Oui, il faut déposer une demande à la mairie qui la transmettra à la préfecture.

B. C. — Nous ne connaissons pas de dispositions de ce genre. Vous êtes uniquement astreint à notre avis à payer la taxe municipale.

UN LECTEUR ASSIDU, CHARLES D., 42. — Le ministère des régions libérées est installé à Paris, 223, rue Saint-Honoré.

JEREMIE H., RUE DE CARVIN. — A notre avis non. Vous ne pouvez prétendre qu'à l'exonération maximum (soit jusqu'au 24 avril 1920).

VITE LA FUITE 679. — 1. La prescription n'a pu courir en raison de la guerre. Vous devez désintéresser le réclamant ; prenez donc un arrangement avec lui. — 2. Vous ne pouvez espérer de ce fait aucune réduction de service. — 3. Elle paraît devoir toucher ce secours. Au cas où sa demande serait rejetée, il faudrait qu'elle adressât d'abord une réclamation au préfet et ensuite, s'il y avait lieu, au ministre de l'intérieur.

A. S. M. M. 236. — Le rappel de cette différence doit vous être payé. Mais peu d'intéressés ont encore obtenu satisfaction. Ecrivez au préfet pour rappeler votre affaire.

UNE MERE ENNUYEE 54. — Vous pouvez réclamer la pension d'ascendant si vous remplissez les conditions exigées par l'article 28 de la loi du 31 mars 1919, c'est-à-dire si vous êtes française, non inscrite au rôle de l'impôt sur le revenu et âgée d'au moins 55 ans. Le cas échéant, adressez-vous au bureau militaire de la Mairie pour faire constituer votre dossier.

UN POILU DE FLEURY R. — Vous deviez payer depuis le jour de votre entrée dans la maison. La loi dont il s'agit ne vous accorde pas d'exonération : elle vous autorise à demander le bénéfice d'une prorogation jusqu'au 24 octobre 1921. Pour bénéficier de cet avantage, voyez immédiatement un huissier qui fera la notification légale à votre propriétaire.

HENRI LAVIEVILLE, LILLE, 174. — Vous n'avez aucun moyen de contraindre votre propriétaire à faire ces travaux. Il s'agit ici d'entretien et non de réparations.

UN POILU ENNUYE ET BLANCHETTE A. H. — Faites une demande de mutation que vous enverrez au chef de corps par la voie hiérarchique. Vous joindrez à votre demande un extrait de mariage.

UN ANCIEN DU 2e TERRITORIAL. — Vous pouvez réclamer une indemnité au titre des dommages de guerre, du fait de vos vêtements perdus. Procurez-vous à la Mairie les formules réglementaires de déclaration et de demandes d'avances. Vous ne pouvez prétendre à aucune indemnité pour perte d'intérêts.

JULOT DE MONPARNO. — Vous pourrez obtenir une nouvelle pension. Rien ne vous empêche d'être titulaire de deux titres de rente.

UN QUI N'A PAS DE CHANCE, VERQUIGNEUL. — 1. Vous n'avez en effet pas droit à ce secours puisque vous n'avez pas réintégré votre commune d'origine. — 2. Oui. — 3. La loi vous donne le droit de la contraindre à réintégrer votre domicile, ainsi que votre fille : vous pouvez, pour arriver à ce résultat, recourir à la police. Mais ce sont des moyens extrêmes qui ne donnent jamais de résultats bien durables.

UN TRAVAILLEUR QUI PENSE A L'AVENIR. — Ecrivez à M. Casse, secrétaire général de l'Office départemental des Mutilés, 16, rue Boissy d'Anglas, à Lille. Vous pourrez ainsi vous mettre en rapport avec des établissements susceptibles de se charger de votre apprentissage.

UNE MEROTTE DE LAMBERSART. — Vous avez droit à un secours mensuel de 7 fr. 50.

PUBLICATION LÉGALE

Etude de Me Paul LEFORT, docteur en droit, avoué à Lille.

ASSISTANCE JUDICIAIRE

Décision du 5 mai 1919

DIVORCE

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Lille, le vingt-sept février 1920, enregistré et signifié à la requête de M. Clément DEPOORTERE, charbonnier, demeurant à Roubaix, 36, rue Dampierre,

Ayant pour avoué Me Paul Lefort,

Contre la dame Marthe DELAYEN, son épouse, domiciliée de droit avec lui mais résidant actuellement à Roubaix, 66, rue des Longues-Haies,

Il appert :

Que le divorce a été prononcé entre les époux DEPOORTERE-DELAYEN, au profit du mari.

La présente insertion est faite en conformité de l'article 247 § 3 du Code civil et en vertu d'une ordonnance rendue sur requête par M. le Président du Tribunal civil de Lille, le quinze mai 1920, enregistrée, pour faire courir à l'égard de la dame Marthe Delayen le délai d'opposition au jugement.

Dressé par l'avoué soussigné,

A Lille, le 18 mai 1920.

7222. (Signé) : LEFORT.

Offres & Demandes d'Emplois

JEUNE HOMME, 23 ans, connaissant comptabilité, ferait travaux chez lui ou chez petit patron. Prendre adresse au journal. 3489.

JEUNE HOMME 15 à 16 ans est demandé pour faire courses et garçon de magasin, 27, rue Jean-Jacques-Rousseau, Lille. 12213.

MENUISIERS demandés chez DUTAILLY, Menuiserie mécanique, 68, rue Jeanne-d'Arc, Lille.

On demande **OUVRIERS PEINTRES, VITRIERS, TAPISSIERS.** Maison E. CABY, 53, rue de Douai, Sin-le-Noble. 3480.

JEUNE HOMME sérieux, habile, demande place comme domestique au service de l'intérieur dans maison bourgeoise. Ecrire au journal. 3481.

EBENISTE. — On demande deux bons Ebénistes, à 3 francs de l'heure et boissons comprises. Travail assuré toute l'année. S'adresser : François HERBAY, 39, Grand'Rue, Quarouble (Nord).

ON DEMANDE pour Lille **JEUNE HOMME** de 15 à 16 ans, pour travail secondaire de bureau. Réponse au bureau du journal aux lettres C.T.D.

ON DEMANDE des **APPRENTIS**, 33, rue Mercier. 3485.

BONS DEMI-OUVRIERS TOURNEURS sont demandés chez LEGRAND et Cie, 75, rue de l'Est, FIVES.

HOMME SERIEUX, ex-adjt d'artie, 30 ans, dom. à Douai, belle écrit. courante, bonne instruct., demande travaux d'écrit. à faire chez lui. —

AVIS DIVERS

Etude de Me ROGER, notaire à Valenciennes, rue des Ursulines, n° 7.

A VENDRE

Le **SAMEDI 22 MAI 1920**, à 14 heures 30 précises, en l'étude et par le ministère de Me Roger, notaire, les terres labourables et prairies ci-après :

I. ESTREUX (Nord)

1° 2 hectares 74 ares 35 centiares, lieudit : La Barrière, cadastrés section unique, n° 884.

2° 1 hectare 87 ares 85 centiares, même lieudit, cadastrés n° 877.

3° 1 hectare 92 ares 97 centiares, même lieudit, cadastrés n° 871.

4° 1 hectare 12 ares 74 centiares, lieudit : Les 22, cadastrés n° 833.

5° 29 ares 04 centiares, lieudit : Derrière-les-Haies, cadastrés nos 903 et 920.

6° 31 ares 60 centiares, même lieudit, cadastrés n° 922.

7° 33 ares 75 centiares, même lieudit, cadastrés n° 925.

8. 3 hectares 81 ares 32 centiares, lieudit : La Grande Pièce, cadastrés nos 997, 997 bis, 998, 998 bis et 1009.

9° 4 hectares 46 ares 59 centiares, même lieudit, cadastrés n° 1016.

10° 1 hectare 53 ares 09 centiares, même lieudit, cadastrés n° 1018.

11° 1 hectare 14 ares 90 centiares, même lieudit, cadastrés n° 1021p.

12° 1 hectare 97 ares 77 centiares, au Mutd Georgette, cadastrés nos 1063.

13° 38 ares 19 centiares, même lieudit, cadastrés n° 1071.

14° 2 hectares 94 ares 77 centiares, même lieudit, cadastrés n° 1088.

15° 71 ares 15 centiares, lieudit : Les 22, cadastrés n° 829 bis.

II. SEBOURG

16° 72 ares 50 centiares, lieudit : L'Epinette, cadastrés section A, n° 541.

17° 1 hectare 32 ares 31 centiares, lieudit : Champs-aux-Arbres, cadastrés section E, nos 1 et 4.

18° 1 hectare 28 ares 52 centiares, même lieudit, cadastrés section A, n° 589.

19° 28 ares 70 centiares, même lieudit, cadastrés section E, n° 5 bis.

20° 4 ares 66 centiares, lieudit : L'Epinette, cadastrés section A, n° 554.

21° 2 ares 14 centiares, même lieudit, cadastrés section A, n° 551.

III. CURGIES

Et 22° 20 ares 66 centiares, lieudit : Chemin de Bavay, cadastrés section unique, n° 32 bis.

JOUISSANCE IMMEDIATE

Pour plus de détails, voir les affiches, et pour tous renseignements, s'adresser audit Me Roger, notaire.

TISSUS - MERCERIE

H. DEBAISIEUX

46 et 48, rue Jean-Bart - LILLE

Automatiques

1 « L. M. O. », 1 Siamoise, 1 Carpentier, 2 « Souverine » pour 400 fr., pressé, état neuf. SMAGGHE, Seclin. — 1 beau piano. 7219.

Achetez une MACHINE à Coudre

le « Bien-Etre » paiera les deux tiers de la facture. Vous le rembourserez avec vos gains à la semaine ou à la quinzaine. S'adresser 2 bis, rue Arnould-de-Vuez, LILLE (face la Préfecture).

CONSULTATIONS

sur toutes questions de droits, litiges, loyers etc. S'adresser à M. PAMART, 51, rue du Maire-André, de 2 à 5 heures.

CUIRS

On est acheteur de vieilles premières et contreforts. Ecrire au journal aux lettres C.F.O. 3491.

CAMION Commerce cat 3 t. 5, part. état, marche
CAMION bandages presque neufs, 17.500 fr.
pertes à tonnes, remis à neuf, pandages neufs..... 23.500 fr.
DUMOUTIER, 34, rue de Bellain, DOUAI. 12211.

A VENDRE

beau COMPTOIR AMERICAIN garni de glaces, avec soubassement ; ETAGERE, GRANDE GLACE et RINCOIR. — S'adresser 63, rue Saint-Sauveur, à LILLE. 3490.

NOUS ACHETONS N'IMPORTE QUOI

N'IMPORTE quel Mobilier ; N'IMPORTE quelle Marchandise ; N'IMPORTE quelle MACHINE ; N'IMPORTE quelle Cuisinière ; N'IMPORTE quel Etat. Ecrivez Etablissements E. SIX, 52, rue de la Monnaie, LILLE.

LACETS ET RUBANS

pour chaussures, tous genres. Vente en gros. J. DEGUPPER, 186, rue d'Artois, à LILLE. 7221.

DIVORCE

SEPARATIONS, PROCES, ASSISTANCE JUDICIAIRE. — Me Henri JOYE, Avocat, 15, rue J. Gielée, Lille. Bureau à Paris, 28, rue Saint-Georges. 6869.

606 VOIES URINAIRES
SYPHILIS traitée et guérie par 606 et 914
ANALYSE DU SANG
Guérison assurée et rapide de la
Blennorragie par ELECTROLYSE
et procédés scientifiques nouveaux
LILLE 50, r. de Béthune, tous les jours de 10 h. à 6 h.
Institut Electro-Sérothérapique

Fonderie de Cuivre

La Fonderie de Cuivre des Mouleurs Réunis, 10, rue Ampère, à SIN-LE-NOBLE, offre ses services aux industriels de la région pour toutes pièces en bronze, aluminium, laiton, son installation moderne-style lui permet la livraison dans un délai de cinq à six jours de toutes pièces ne dépassant pas 200 kilos.

DÉSESPÉRÉS

Malade d'une MALADIE CHRONIQUE rebelle du SANG (ANÉMIE, AFFAIBLISSEMENT GÉNÉRAL, DIABÈTE, HÉMOPHILIE, ARTHRITISME, ARTÉRIO-SCLÉROSE, RHUMATISMES), du SYSTÈME NERVEUX (MIGRAINES, NÉVRALGIES, NEURASTHÉNIE), du FOIE, de l'ESTOMAC, de l'INTESTIN, CONVALESCENTS, ENFANTS à CROISSANCE RETARDÉE, recourez à la *MINÉROLASE DUPEYROUX* qui fournira à vos cellules les Minéraux indispensables à la santé dont les éléments ne les pourvoient pas. Des centaines de malades qui se croyaient incurables lui doivent la vie. Une bouteille de *Minérolase* vous permettra d'en faire un essai personnel. Généralement, un mieux se manifeste vers le quinzième jour de la cure.

Mme Jeanne Serre, à Furiange, commune de Veyrières par Champagnac-les-Mines (Cantal), qui souffrait « depuis vingt ans » de douleurs lancinantes au creux de l'estomac, de vertiges, de roux de tête avec grand amaigrissement et affaiblissement général et qui, depuis deux ans, ne pouvait manger qu'un peu de bouillie, ressenti, dès les premiers jours du traitement à la *Minérolase*, un soulagement, « un bien-être inconnu » (lettre du 7 novembre 1919), gagna 12 kilos en six mois et guérit. — Mlle Olga Raphoz, à Cormand par Saint-Jeoire (Haute-Savoie), dont la croissance s'était arrêtée à deux ans et demi et qui était devenue si frêle « qu'on n'osait pas lui serrer les bras par peur de les casser » (lettre du 6 septembre 1919). La *Minérolase*, en quinze jours, la fit augmenter de quatre kilos, atteindre de deux centimètres, grossir son tour de poitrine de deux centimètres et dissipa les points douloureux et l'essoufflement qu'elle ressentait en marchant. — Mme Thérèse Mercier, 52, Rue de Besançon, à Dôle (Jura), souffrait depuis « plus de vingt ans, de douleurs par tout le corps, dans les côtés, le dos, au creux de l'estomac, au côté gauche du ventre, dans les bras, les jambes, douleurs parfois si vives qu'elles allaient jusqu'à la syncope » (lettre du 29 août 1919). Elle vomissait souvent, avait perdu le sommeil, souffrait de vertiges fréquents, d'un affaiblissement et d'un épuisement général qui se portaient aussi sur la vue. Elle avait à peine pris la moitié du premier flacon de *Minérolase* qu'elle se sentit soulagée et plus forte. Ce fortifiant la guérit.

Toute une page de ce journal pourrait être remplie par le récit de cas semblables. Il est démontré que la *Minérolase Dupeyroux* est un merveilleux Aliment Reconstituant, ne contenant aucun poison et offrant aux cellules vivantes tous les minéraux alimentaires dont elles ont besoin pour fonctionner normalement.

Le Dr Dupeyroux, 5, Square de Messine, Paris, envoie gratis et franco sur demande son importante Etude sur la *Minérolase* et un Questionnaire pour *Consultations gratuites* par correspondance. Il expédie franco en gare une bouteille de *Minérolase* contre 11 fr. en mandat-carte. Consultations, tous les jours non fériés, 5, Square de Messine, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 heures.

LA GYNALINE

HYGIÈNE INTIME DE LA FEMME

VOICI LE SECRET DE MA SANTÉ

La boîte de 20 Paquets : 5 fr. 50 (Impôt compris)

LABORATOIRE FRANÇAIS DES PRODUITS HYGIÉNIQUES " RETJO "

52, Rue d'Angoulême, PARIS (XIe Ar)

ET DANS TOUTES PHARMACIES

Dépôt Nord et Pas-de-Calais : Pharmacie P. GAREZ, 18, rue St-Sauveur, LILLE

DRAPEAU BELGE

Complet international 105 F

20 NUANCES

99, rue Gambetta, LILLE

SANTÉ DES DAMES

A tous les Ages par l'ÉLIXIR de

VIRGINIE NYRDAHL

qui fait disparaître les *accidents de la Formation* et du *Retour d'âge* tels que : Hémorragies, Congestions, Vertiges, Etouffements, Palpitations, Gastralgies, Désordres Digestifs et Nerveux.

Ce médicament guérit également les Varices et Ulcères variqueux, la Phlébite et les Hémorroïdes.

En découpant ce Bon [36] et en l'adressant à

PRODUITS NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS

on recevra gratuitement et franco une intéressante brochure de 150 pages.

On DEMANDE à ACHETER

DANS LA REGION :

USINES, INDUSTRIES, FONDS de COMMERCE, PROPRIETES rapport ou agrément quels qu'en soient la nature et le prix.

Prêts — Capitaux — Commandite

OMNIUM IMMOBILIER DE FRANCE, Bourse de Commerce, PARIS. 1482.

VÉLOS ANGLAIS Garantis

Roue libre-frein, pneus Michelin 475 fr.

ACCEPTE BONS DE LA DÉFENSE

LILLE — 16, rue de Pas — LILLE

PHARMACIE

A CÉDER 5.000 FRANCS, matériel, boiseries, comptoir, marchandises, pour cause fermeture officine. Conviendrait à pharmacien des Régions libérées. Payable à l'enlèvement. — S'adresser Paul PICHON, à BLENDECQUES (Pas-de-Calais).

MALADIES SECRÈTES-SYPHILIS

VOIES URINAIRES

Docteur CAVRO, Boul. de la Liberté, 116bis, LILLE

De 8 heures du matin à 7 heures du soir.

LILLE-ELEGANT

18, Boulevard Carnot - LILLE

COSTUME RÉCLAME . . . . . 155 Fr.

IMPERMÉABLE GABARDINE. . . 145 Fr.

• LIVRABLES DE SUITE • 2.000

VÉLOS

neufs, garantis, Modèles 1920

Agent Général des plus Grandes Marques

Ton, Alcyon, Cottereau, Auto-Moto, Hurtu, L. Clément, Alleluia, St-Etienne, etc.

Achat-Echange — 10.000 Pneus, Chambres, Accessoires

250 VÉLOS d'occasion 400 Machines à Coudre

Gros-Détail — Prix spéciaux pour Marchands

MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS

39 Camille COPPENOLLE rue Neuve, Lille Près de la GRANDE-PLACE

(On accepte les Bons de la Défense).

UN MOIS SUFFIT POUR GUÉRIR AVEC UN TRAITEMENT EXCLUSIVEMENT VÉGÉTAL

Toutes les maladies de Peau et vices du sang

ECZÉMA - ULCÈRES VARIQUEUX

Graves et Anciens réputés incurables

SOULAGEMENT IMMÉDIAT

dès la première application dans tous les cas suivants : Lupus, Croûtes de lait, Psoriasis, Dartres, Sycosis, Urticaire, Zona, Hâles, Erosions, Acné, Prurigo, Pleies purulentes, Brûlures, Herpès, Clous, Furoncles, Anthrax, Abcès, Engelures, Maladies du cuir chevelu, Pelade et toutes affections de Peau dues à l'Acreté du Sang.

Envoi franco de l'Onguent et de la Méthode contre mandat de 5 fr. 50 ou contre remboursement de 5.90.

Laboratoire Botanique de l'Abbé PANET, 28, rue Nationale, BLENDECQUES (Pas-de-Calais).

VOIES URINAIRES Blennorrhagies Rétrécissements Prostatite, Phimosis

MALADIES DE LA PEAU : Dartres, Eczémas, Démangeaisons, Psoriasis, Gale

ULCÈRES - Varices - Phlébites - Hémorroïdes

MALADIES DES FEMMES Pertes, Ovarites, Tumeurs, Fibrome

SYPHILIS Cure spéciale et rapide 914 Vaccins nouveaux 102 Musculaires Intraveineux 606

A la CLINIQUE FAID, 37, rue Faidherbe, LILLE Docteurs spécialistes de Paris

Installation électrique & thermique unique -- Prix modérés

CONSULTATIONS : Mercredi, de 8 h. à midi, et de 2 h. à 7 h. du soir. — Samedi, de 8 h. à midi, et de 2 h. à 7 h. du soir. — Dimanche de 8 h. à midi.

PIANOS

Neufs et d'occasion

PIANOS AUTOMATIQUES

PHONOGRAPHES ET DISQUES

VIOLONS, MANDOLINES, ACCORDÉONS

Accords — Location — Echanges

Réparations de tous les instruments.

Maison JACQUART, MONTREUIL (succursale à CALONNE-RICOUART

Le gérant : Emile GEST

Imprimerie du Réveil du Nord

FEUILLETON DU *REVEIL DU NORD*. — N° 49

Nini-Soleil

— GRAND ROMAN DRAMATIQUE —

par ELY MONTCLERC

Pourquoi ? Ah ! pourquoi...

A certaine heure de la vie l'homme se transforme du tout au tout ; quelqu'un a passé et cela suffit ; il renie ce qu'il chérissait, il aime ce qu'il détestait, il fait bon marché des théories anciennes et le faiseur de miracles s'appelle l'amour, tout simplement.

L'amour qui peut inspirer à un bandit de profession des actes sublimes, mais qui peut aussi faire un brigand et un criminel du plus honnête homme.

Le farouche Vautour au cœur jusqu'alors muet, qui faisait pleurer de détresse la pauvre Nini, le Vautour qui se vantait de ne jamais souffrir pour une femme, venait enfin d'être touché.

Déjà il sentait la morsure brûlante de cette flèche empoisonnée qu'Eros lance à ses victimes, déjà son esprit s'absorbait dans une pensée unique : Muguette.

Elle lui apparaissait constamment : souriante ou sérieuse, mutine ou triste, l'image de la jeune fille aux yeux violets le suivait partout, fuyait devant le capot de son automobile lorsqu'il était en pleine campagne, marchant à ses côtés sur l'asphalte parisien, ou bien se tenant près de son lit lorsqu'il était couché et appelait vainement le sommeil.

Il était dévoré du désir de la voir ; n'eût été la crainte de se faire remarquer, chaque soir il eût attendu.

Il ne lui parlait pas, il ne la regardait que furtivement et n'emportait de ses équipées qu'une irritation contre lui.

Il se jugeait stupide, il se gourmandait avec véhémence, se faisait de la morale et... le lendemain il constatait que son besoin de voir Muguette avait encore grandi.

De plus, il était jaloux ! Jaloux Victor ? Quel non-sens ! L'amour n'est que contradictions. Oui, jaloux, parce que ce bellâtre la serrait de près et la regardait avec effronterie.

Avec peine, il se retenait de lui faire une avanie quelconque, ce qui eût été chose facile. Mais quand Muguette eut rabroué son soupirant de la façon que l'on sait, le Vautour éprouva une joie intense, et maintenant il s'attardait autour de cette haute porte noire derrière laquelle avait disparu la douce fille aux yeux violets, ne pouvant s'arracher à cette place où un charme le retenait captif.

Les passants le coudoyaient, deux sergents de ville l'observaient soucieusement, Victor ne s'apercevait de rien, il ne voyait que l'ombre gracieuse et impalpable qui voletait autour de lui.

III

Malgré la crise de démoralisation traversée par Charlotte, elle restait toujours une mère idolâtre et ne manquait pas d'aller voir son fils à l'Abbaye une fois chaque semaine, malgré la gêne grandissante qui existait entre elle et Mary Bellanger.

Elle eût voulu reprendre l'enfant avec elle à Paris ; elle n'osait, redoutant de créer un conflit, car la sœur d'Henry n'eût point accepté aisément cette séparation.

Ah ! que volontiers Charlotte eût fermé l'Abbaye pour toujours ! Chaque fois qu'elle approchait de la vieille demeure, son cœur se serrait à croire que l'angoisse l'allait étouffer.

Ses arbres dépouillés, ses fenêtres closes lui donnaient une apparence hostile et renfrognée ; la voûte de l'entrée semblait s'affaisser lorsque passait la criminelle, comme si elle eût voulu l'écraser, et là-bas ce puits, ce puits fatal... s'en approcher encore, oh ! non, non, tout plutôt qu'un pareil supplice.

L'été revenu, Charlotte serait loin ; elle trouverait un prétexte pour ne pas séjourner à l'Abbaye durant la belle saison.

Elle dirait que le petit avait besoin de la mer, elle inventerait des raisons de santé, mais certainement c'en était fini d'habiter cette demeure maudite !

Comme les journées sont très courtes en décembre, Mme Lheuraux avait décidé de partir dès dix heures du matin ce jour-là.

Arrivée à l'Abbaye pour déjeuner, elle emmènerait ensuite Jeannot faire un tour en forêt : Mary se joindrait à eux si, par hasard, elle n'était pas de sauvage humeur, puis, vers cinq heures le retour, de manière à être à Paris avant le dîner.

Victor fut très exact ; il tonnaissait admirablement la route et n'eut pas un accroc à l'aller.

Comme c'était le jour habituel de visite, Mary avait fait préparer le déjeuner. Elle accueillit Charlotte avec le calme glacial dont elle était coutumière.

La veuve d'Hubert commença par se faire donner mille détails sur son fils, ce qu'il faisait, comment il se portait, tout en le mangeant de caresses.

Puis elle réédita l'antienne :

— Est-il possible, ma chère Mary, que vous vous obstiniez à demeurer ici pendant la mauvaise saison ?

Maintenant que j'ai repris l'habitude de Paris, je m'ennuierais à périr dans cette caserne !

— Je ne m'y ennuie pas, au contraire, répliqua gravement Mary ; Jean y est très heureux et se porte admirablement bien. Le grand air lui donne de la vigueur et de la robustesse.

Je resterai donc, à moins que cela ne vous déplaise... Je suis chez vous...

— Oh ! chez moi !.. un chez moi dont je me passerais volontiers.

Si ce n'était qu'un jour mon fils doive me reprocher d'avoir vendu une propriété familiale, je vous assure que je me débarrasserais de l'Abbaye sans regrets ; j'y ai trop souffert.

Et si ce n'était pas vous deux, je n'y remettrai plus les pieds.

— Comment va mon frère ? Quand viendra-t-il ? Depuis dix jours, il ne m'a pas écrit.

Charlotte fronça le sourcil.

— Votre frère ? il est très occupé, il se surmène et ses nerfs sont à bout. Je lui ai conseillé de prendre un congé et d'aller le passer dans le Midi... il refuse.

Vous devriez l'exhorter au repos, ma chère Mary, sinon cela lui jouera un vilain tour. Pourquoi ne l'accompagneriez-vous pas ? cette perspective serait capable de l'y décider.

— Oh ! moi.... ma présence ne lui apporterait nul soulagement, j'en suis certaine.

Et puis je ne me sens guère d'humeur vagabonde... j'éprouve une lassitude, un dégoût de tout, un besoin de me terrer, de vivre solitaire...

— Très mauvais pour votre âge, ma chère Mary. Certes, vous êtes libre, mais semblable existence ne peut que vous faire du mal et transformer votre caractère dans le sens défavorable.

La jeune fille feignit d'avoir un ordre à donner, afin de rompre cet entretien qui glissait sur une pente fâcheuse.

Jacquine servit le déjeuner et l'on se hâta car Jean était pressé de faire sa promenade dans la luxueuse voiture qui glissait si vite et si doucement sur les routes.

On emmitoufla le petit dans une chaude pelisse de caracul, on renouvela l'eau chaude des bouillottes, puis en route.

Mary n'y tenait guère à cette promenade ; la présence de Charlotte lui causait un insupportable malaise ; elle devait faire des efforts inouïs pour dissimuler son aversion et trouver de vagues sujets d'entretien.

D'ailleurs, la jeune fille sentait que du côté de Mme Lheuraux